



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 25 janvier 2020 à 15 h 30

Salle des Libertés

3, rue Edmond Bartissol

66000 PERPIGNAN

Le Président de l'Association, Jean-Loup THEVENOT, accueille les participants.

Le Secrétaire de l'Association, Michel GIROIR, annonce le nombre de 64 participant.e.s à l'Assemblée Générale, dont :

- 52 adhérent.e.s présent.e.s (sur 158) à jour de leur cotisation,
- 12 invité.e.s.
- par ailleurs, 26 adhérent.e.s absents ont envoyé un pouvoir.
- au total, il y a 78 votes recevables (le quorum, de 30 % des adhérent.e.s, est de 53).

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut statuer.

Le président rappelle l'ordre du jour :

Accueil et Rapport Moral

Rapport d'Activités et Développement

Débat et Vote

Rapport Financier et Prévisionnel

Débat et Vote

Modification du Règlement Intérieur

Débat et Vote

Election des Membres du Conseil d'Administration

Présentation des Candidats

Vote à Bulletin Secret

VERRE DE L'AMITIE

Proclamation des Résultats

❖ Rapport moral

Le président fait le point sur l'année 2019. En rappelant les buts de l'Association et toutes les activités qui se sont écoulées dans le courant de l'année, Il insiste sur le développement important des activités tant au niveau du militantisme que de la convivialité. Il remercie les partenaires institutionnels présents pour leur soutien autant matériel que financier et les membres du Conseil d'Administration sortant pour leur implication. Il rend hommage à Ludovic Richard, son prédécesseur, qui nous a quittés récemment.

❖ Le rapport d'activité 2019 et les perspectives pour 2020

C'est à l'aide d'un PowerPoint reprenant l'ensemble des activités qu'il est proposé à l'Assemblée de se prononcer mais aussi au travers des intervention de :

Vincent Michecoppin, référent au festival du film « Et alors ?! » et de notre cycle cinéma « Les Grandes et Belles Toiles ». Vincent évoque la troisième édition du festival qui a rassemblé plus de 800 participant.e.s sur 7 films.

Il nous annonce que la 4^{ème} édition du festival est en préparation pour Octobre 2020.

Le cycle des « Les Grandes et Belles Toiles » continue avec la participation du cinéma « Le Castillet » de Perpignan, avec « L'Institut Jean VIGO » et, plus récemment, avec « Clap Ciné » à Canet. Des séances sont déjà programmées dès le mois de février.

Il tient à remercier le groupe d'une vingtaine de bénévoles qui l'entoure.

Marie-Pierre Delattre, référente des IMS (Interventions en Milieu Scolaire). Les interventions sont de plus en plus nombreuses vis-à-vis des établissements scolaires. Elle rappelle que nous avons un agrément de 5 ans accordé par le rectorat de Montpellier en juin 2018.

Le travail s'effectue en collaboration avec des bénévoles du Refuge. Les interventions sont animées par 3 à 4 bénévoles. Elles auront concerné 1454 élèves en 2019. Ce chiffre, au regard des demandes, devrait être en augmentation pour 2020. Les IMS programmés pour le 1^{er} trimestre 2020 concernent des établissements dont c'est la 1^{ère} demande, notamment en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville et en Zone d'éducation prioritaire (Haut-Vernet, à Perpignan).

Elle tient à remercier l'ensemble du groupe de bénévoles qui l'entoure.

Cristine Biller-Nouvel, référente pour les permanences destinées aux Trans, nous confirme son désir de continuer. La permanence du dernier vendredi de chaque mois lui permet de répondre à un nombre croissant de demandes.

Jean-Loup présente ensuite différents tableaux récapitulant les nombreux partenariats.

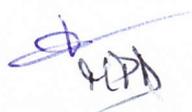
Débat : un participant demande si des interventions en milieu scolaire ont lieu dans des établissements privés catholiques.

Marie-Pierre indique qu'un courrier circulaire est adressé tous les ans début juin à l'ensemble des établissements scolaires du second degré du département, tant du secteur public que du secteur privé. Mais, pour l'instant, aucune demande d'intervention n'a été faite par des établissements du privé.

Un autre participant rappelle que les établissements catholiques reçoivent aussi des instructions du diocèse...

Une information pourrait être tentée auprès des infirmières des établissements privés.

Le rapport d'Activité 2019 et les perspectives pour 2020 sont approuvés à l'unanimité.



❖ Bilan Financier 2019 et Prévisionnel 2020

Le président présente le bilan financier 2019 (pièce jointe)
Ce bilan permet de constater un déficit de 1120 € dont 401€ de dotation aux amortissements.
Le Prévisionnel 2020 présente un budget équilibré de 87818 € dont 69268 € de valorisation du bénévolat

Le bilan financier 2019 et le Prévisionnel 2020 sont approuvés à l'unanimité

❖ Modifications du Règlement Intérieur : Modification Article 4- Création Article 6

Proposition de modification de l'Article 4

Article 4 : Réunion et activités

Tout membre s'engage à faire de son mieux, quelles que soient ses obligations professionnelles ou extra-professionnelles, pour être présent aux réunions ou activités. Ces réunions ou activités permettent à l'adhérent de mieux connaître et de s'impliquer dans la vie de l'Association LGBT+66.

Pour certaines activités, il pourra être demandé un Extrait de Casier Judiciaire B3 que tout membre s'engage à fournir avant d'y participer et d'informer l'Association en cas de modification.

Les échanges et les discussions, ayant lieu lors de ces réunions, permettront à tous ses membres d'œuvrer dans le même esprit « *Droits, Partage et Convivialité* » afin de faire en sorte que chacun puisse se trouver au mieux au sein de l'Association LGBT+66.

Modification adoptée à l'unanimité

Proposition de création de l'Article 6

Article 6 : Candidature Conseil d'Administration

Afin de faciliter l'organisation de l'Assemblée Générale, les candidat.e.s au Conseil d'Administration, dans le respect de l'article 11, alinéa 1 de nos statuts, devront avoir déposé leur candidature accompagnée d'un Extrait du Casier Judiciaire B3 auprès du bureau de l'Association dans un délai d'une semaine avant la date fixée .

Modification adoptée à l'unanimité

❖ Elections au Conseil d'Administration

Le Président rappelle que les élections ont pour but d'élire le nouveau Conseil d'Administration pour une période de 2 ans. Ce Conseil d'Administration se réunira dès le lundi 27 janvier à 18h pour élire le nouveau bureau.

Après une courte présentation de chacun.e des candidat.e.s, il est procédé au vote à bulletin secret. Ophélie Schmitt et Bruno Dumont, adhérent.e.s mais non candidat.e.s, ont accepté d'en être les scrutateurs.

Il est rappelé que, pour être élu.e.s, les candidat.e.s doivent obtenir au moins 39 suffrages.

Les résultats sont les suivants :

Inscrits : 158

Votants : 78 dont 26 pouvoirs

Candidat.e.s	Nombre de Suffrages	
Biller-Nouvel Cristine	76	Elue
Blanc Evina	77	Elue
Debon Alexandra	78	Elue
Delattre Marie-Pierre	78	Elue
El Kouffi Hassan	77	Elu
Giroir Michel	78	Elu
Jarry Jackie	77	Elu
Michecoppin Vincent	77	Elu
Morereau-Hoffer Didier	65	Elu
Paviot Dominique	55	Elu
Thevenot Jean-Loup	78	Elu
Verdier Jacques	78	Elu

L'ordre du jour épuisé, la séance de l'Assemblée générale se clôture à 18h30.

Le Président de séance
Jean-Loup THEVENOT



La Secrétaire de séance
Marie-Pierre DELATTRE

